
Histoire de la Révolution française

Patrice Gueniffey



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15672>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 307-309

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Patrice Gueniffey, « Histoire de la Révolution française », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15672>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Histoire de la Révolution française

Patrice Gueniffey

Patrice Gueniffey, *directeur d'études*

La politique extérieure sous le Consulat et l'Empire

- 1 LA politique extérieure du régime napoléonien reste au cœur d'un débat toujours écartelé entre deux interprétations extrêmes, l'une qui voit dans cette époque une aventure de la volonté, l'autre qui repère partout l'action de la nécessité, l'une qui décrit l'époque comme l'effet de *l'action libre de la subjectivité*, l'autre comme une illustration du *règne de l'objectivité*. Il est incontestable que l'interprétation par la nécessité comporte l'inconvénient de gommer la part d'étrangeté et de démesure qui caractérisent cette époque dominée à un point inédit par un homme, mais elle a l'avantage inverse de souligner combien celui dans lequel on voit souvent un « prédateur » était aussi un héritier : Napoléon est l'aboutissement d'une histoire, même s'il a marqué son ultime chapitre de son empreinte inimitable.
- 2 Depuis le XVII^e siècle au moins et la formation progressive des États-nations, et encore au XVIII^e siècle, l'histoire des relations internationales est ordonnée autour de la conquête de la puissance par l'agrandissement territorial et de population, appuyée sur l'*ultima ratio* de l'intérêt national, avec la raison d'État pour instrument, comme condition de la sécurité et de l'influence, logique d'autant plus contraignante qu'il n'existe aucun système international, inter-étatique, capable de limiter la souveraineté, donc le désir de puissance, des États, ni aucune norme supra-étatique qui permettrait de distinguer les actions légitimes et les actions illégitimes au regard de cette norme, appuyée sur un mécanisme de sanction des manquements à la règle. Cette histoire du jeu de la puissance n'est cependant pas une histoire sans ruptures : il convient à cet égard d'insister sur le rôle joué par l'Angleterre depuis la fin du XVII^e siècle en faveur d'un équilibre des puissances, et – du côté français – sur la décision prise en 1748 par Louis XV de renoncer aux conquêtes que ses armées venaient d'opérer, décision prolongée par le renversement d'alliance de 1756, qui marquait la volonté de rompre

avec la politique de puissance et qui inaugure en effet plusieurs décennies de sécurité relative en Europe, jusqu'à ce que la Révolution, non dès 1789, mais à partir de 1792-1793, renoue avec la politique qui avait été celle de la monarchie depuis Richelieu.

- 3 Sous la Révolution, une idée exprime cette politique : les « frontières naturelles », dont la conquête est définie comme un impératif stratégique et légitimée comme une donnée naturelle et un fait historique. Peu importe la réalité – douteuse – des deux derniers arguments. L'essentiel est que l'idée soit devenue très tôt une passion collective si forte que les gouvernants de l'époque (en particulier pendant la période thermidorienne ou sous le Directoire) n'ont pu faire autrement que d'y plier leur action, alors même qu'ils comprenaient qu'elle aurait pour conséquence une guerre sans fin avec l'Europe.
- 4 Pour illustrer le poids des contraintes et la limitation de la liberté d'initiative et d'action qui en découle (phénomène d'ailleurs propre aux relations internationales, où les intérêts permanents ignorent les changements de régime, mais aggravé ici par la puissance des passions collectives et la nature révolutionnaire du régime politique), plusieurs épisodes ont été analysés : d'abord la rupture de la paix continentale (instaurée par les traités de Lunéville et d'Amiens) en 1803-1804 ; ensuite la politique du blocus continental à partir de 1806 (et ses origines révolutionnaires).
- 5 Mais une fois qu'on a parcouru le chemin qui conduit de l'« aventure » à la « nécessité », il faut faire le chemin inverse, afin de retrouver la part de la volonté, et cela d'autant plus qu'entre 1792 et 1814 le contexte politique est caractérisé par l'incertaine légitimité des institutions et un contexte de crise qui, par définition, ouvrent à la volonté un champ d'action d'une ampleur inconnue en temps normal. Cette question a été abordée à travers une série d'exposés sur l'incarnation napoléonienne de l'« homme extraordinaire » et du « héros », et, du point de vue historique, sur la genèse, puis la rupture, de l'alliance avec la Russie.
- 6 Enfin, la dernière partie a été consacrée, d'un côté, à la politique européenne du régime napoléonien (politique d'hégémonie continentale impliquant l'exclusion de l'Angleterre et une alliance de revers avec la Russie appelée à contrôler une Europe centrale morcelée en États secondaires), de l'autre, aux projets européens de Napoléon. Ceux-ci, en dépit de leurs contradictions successives, montrent combien il est, du point de vue intellectuel, un héritier des Lumières, de la philosophie du commerce à l'utopie de la paix perpétuelle par la généralisation des échanges et la création d'une Europe d'États confédérés, diagnostic et projet dont sa politique était en même temps la négation absolue : l'illustration, à travers les conquêtes et la guerre permanente, d'un côté de la puissance dans l'imaginaire collectif de cette « liberté des Anciens » dont Constant devait, non sans anachronisme, dénoncer l'héroïsme, d'un autre côté du fait que l'État n'admettant ni juge ni limitation de sa souveraineté restait, et devait rester longtemps encore, le seul acteur présent sur la scène internationale.

Publications

- *La Revolución francesa y las elecciones. Democracia y representación a fines del siglo XVIII*, trad. espagnole É. Cazenave Tapie Isoard, préface de F. Furet, avant-propos de F.-X. Guerra, Mexico, Fondo de cultura económica, Instituto federal electoral, 2001, 575 p.
- « La difficile invention du vote. L'expérience révolutionnaire du suffrage et ses apories », *Le Débat*, 116, 2001, p. 17-31.

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe